



MÉMORANDUM RELATIF AU MUSÉE ROYAL DE L'ARMÉE DE BRUXELLES

Considérant l'intérêt muséologique de niveau international des salles historiques du Musée et la nécessité de leur classement afin d'assurer leur préservation ;

Considérant l'importance et la permanence du mouvement citoyen (plus de 17.500 signatures) qui s'est mobilisé en faveur de la protection de ces salles, les réactions d'attachement d'une partie importante de la population et le grand intérêt manifesté par des scientifiques à l'étranger en faveur de la préservation de ces salles ;

Considérant la nécessité d'une actualisation du discours muséal par une médiation adaptée, notamment avec des moyens numériques ;

L'asbl **Art & Héritance** dépose le mémorandum suivant :

À L'ADRESSE DU CABINET DE LA DÉFENSE :

Afin que le Ministre soit correctement informé :

- que le Cabinet puisse se faire communiquer toutes les études antérieures avec les coûts déjà engendrés, concernant les Salles historiques en termes de conservation physique, de fréquentation et de perception de ses publics ;
- que de nouvelles études préalables dans ces domaines soient commanditées avant toute modification des deux salles ;
- que sur base de ces informations objectives, soit reconsidéré le projet de démantèlement des salles ;
- que la procédure de classement puisse déboucher sur une priorisation des moyens à accorder dans le futur projet de rénovation du musée à la préservation physique, à la modernisation et à la mise en perspective contemporaine de ces salles par une médiation adaptée, respectueuse de l'atmosphère particulière dégagée par ces salles.

À L'ADRESSE DES RESPONSABLES DU MUSÉE :

A. Gestion et relations du musée

Avant tout projet de modification des Salles historiques qui constituent le cœur identitaire du musée :

- Etablir un PSC (Programme scientifique et culturel (c.-à-d. un programme général d'orientation contenant la mission que s'assigne le musée et comment il compte les remplir)) pour l'ensemble des salles du MRA; outil de pilotage indispensable à établir avec l'aide de muséologues ;
- Prendre en compte les études réalisées antérieurement sur ces salles : préservation physique et motivation des visiteurs ;

- Dans le projet de rénovation du musée, intégrer la démarche participative des publics comprenant l'ouverture d'un dialogue avec la société civile en installant notamment de façon permanente un comité représentatif des riverains et citoyens, associé à l'élaboration des grandes orientations et aux projets de revalorisation des salles du MRA ;
- Etendre l'ouverture du débat en interne en réunissant l'équipe scientifique du musée sur le devenir des salles historiques pour en débattre sur un plan scientifique, tant sur le plan de la préservation que sur les moyens actuels de médiation à y appliquer, avec l'aide de muséographes et de scénographes ;
- Elaborer un programme suivi de recherche, de restauration et de publications en priorisant les salles historiques, afin de contribuer à la revalorisation de la vocation scientifique du musée.

B. Les collections

- Prioriser les salles historiques dans l'élaboration d'un programme de conservation et de restauration des collections ;
- Redonner une place plus importante aux deux conservateurs-scénographes Leconte dans le discours de l'institution et dans la scénographie des salles historiques (remise en valeur du buste de Louis Leconte p. ex.) ;
- Redonner une place plus importante aux donateurs des salles historiques et à leurs apports.

C. Améliorer l'expertise

- Installer un comité scientifique pour le musée avec des scientifiques extérieurs et après un appel public à candidature ;
- Installer un sous-comité scientifique en charge du suivi des opérations relatives au classement (bâtiment, préservation des collections) et aux nouveaux moyens de médiation des salles historiques.

AUX AUTRES MUSÉES FÉDÉRAUX, À LEUR TUTELLE ET AUX AUTRES MUSÉES DOTÉS D'ANCIENNES SCÉNOGRAPHIES

- Permettre au MRA de bénéficier de l'expertise et des enquêtes réalisées par l'Observatoire des Publics du Fédéral (compétence de la Ministre de la Politique scientifique) ;
- Réintégrer le MRA dans le concert des musées fédéraux pour qu'il améliore sa faculté de recherche et de techniques de médiation (nouvelles technologies) ;
- Mutualiser les efforts et les échanges de bonnes pratiques entre les musées à statut scientifique en Belgique notamment en matière de nouvelles technologies.

À L'ÉGARD DE L'ICOM (CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSÉES)

- Soutenir la création d'un pôle d'inventaire et de recherche sur les anciennes scénographies muséales ; contribuer avec l'asbl **Art & Héritance** à monter un réseau européen et à organiser une conférence internationale de plus grande ampleur sur ce thème.

Le 19 janvier 2018